

COVID-19 – Groupe de travail sur les besoins humains

Foire aux questions : Centre d'isolement Cobourg – Personnes seules, dont les célibataires, 40, rue Cobourg, Ottawa (Ontario)

Le 22 janvier 2021

Le Groupe de travail sur les besoins humains et les Services du logement travaillent de concert avec les refuges d'urgence partenaires pour recenser les établissements dans lesquels on pourrait aménager des centres d'isolement temporaires pour les personnes seules, dont les célibataires, qui vivent dans l'itinérance et qui doivent s'auto-isoler pendant la COVID-19, ce qui permettra de freiner la propagation du virus dans l'environnement des refuges.

À l'heure actuelle, les refuges pour les personnes seules, dont les célibataires, affichent presque complet : ils font appel à des lits supplémentaires pour répondre à la demande et n'ont pas suffisamment de places pour héberger ceux qui doivent s'auto-isoler. C'est pourquoi le Groupe de travail sur les besoins humains (GTBH) a, d'une part, recensé des établissements temporaires comme les centres de distanciation physique pour les hommes et les femmes afin de freiner la propagation de la COVID-19, surtout durant les mois de l'hiver, et a établi des centres d'isolement qui leur permettent de s'auto-isoler dans les cas nécessaires et de réduire le risque de propagation communautaire.

Q : Pourquoi ouvrez-vous ce centre d'isolement?

Au début de mars 2020, lorsque la crise sanitaire de la COVID-19 a éclaté, la Ville avait constaté que le Centre communautaire Routhier était un établissement dans lequel elle pouvait aménager un centre d'isolement pour épauler le réseau de refuges pour hommes. Puisque la pandémie de COVID-19 continue de représenter des risques graves pour les vies humaines, les personnes vulnérables, dont celles qui vivent dans l'itinérance et celles qui ont accès à des refuges d'urgence, risquent plus de contracter le virus et de tomber malades. Les mesures précoces d'intervention destinées à prévenir et à enrayer les éclosions dans ces établissements sont essentielles pour maîtriser la pandémie dans notre collectivité.

Le centre d'isolement aménagé au Centre communautaire Routhier a permis à l'entreprise qui assure les soins de santé, soit Ottawa Inner City Health (OICH), d'assurer l'auto-isolement des personnes qui ont été diagnostiquées positives dans le dépistage de la COVID-19 et qui vivent dans l'itinérance. Parce qu'il fallait de toute urgence se doter d'une capacité d'accueil et en raison des limites imposées aux ressources au Centre d'isolement Routhier, le Groupe de travail sur les besoins humains a constaté que le 40, rue Cobourg (piscine de la Basse-Ville) est un établissement adéquat pour remplacer le centre d'isolement du Centre communautaire Routhier afin de répondre aux besoins supplémentaires en services d'isolement.

Q : À qui s'adresse ce centre d'isolement?

Ce centre d'isolement temporaire s'adresse aux sans-abris seuls, dont les célibataires, de même qu'à ceux qui résident dans le réseau de refuges, qui doivent s'auto-isoler à cause de la COVID- 19, mais qui n'ont pas besoin d'être hospitalisés.

Q : Où se trouve ce centre d'isolement?

40, rue Cobourg (secteur de la piscine de la Basse-Ville).

Q. Qui fournit les services au centre d'isolement?

Les clients du centre d'isolement reçoivent des services médicaux d'une équipe de soins de santé communautaires qui est composée de médecins, ainsi que d'infirmières et d'infirmiers, et qui relève d'Ottawa Inner City Health.

Q : Pourquoi avez-vous choisi cet établissement?

Si cet établissement a été choisi, c'est parce qu'il répond parfaitement aux besoins logistiques pour servir de centre d'isolement grâce à sa superficie, au nombre de lits et aux installations dont il est déjà doté, par exemple les toilettes et les douches. En outre, la proximité du centre par rapport aux refuges existants pour les sans-abris permet de faciliter la transition pour les clients et les services déjà offerts dans la collectivité.

Q : Quand le centre d'isolement ouvrira-t-il ses portes?

Le 40, rue Cobourg devrait ouvrir ses portes au début de février, sous la direction d'Ottawa Inner City Health, entreprise locale de services de soins de santé.

Q : Combien de personnes le centre d'isolement peut-il accueillir?

Ce centre peut accueillir 100 personnes. Le centre d'isolement précédent, aménagé au Centre communautaire Routhier, pouvait accueillir 40 personnes.

Q : Ce centre d'isolement est-il accessible?

Oui.

Q : Avec quels organismes travaillez-vous?

Le Groupe de travail sur les besoins humains de la Ville travaille de concert avec différents intervenants municipaux (dont Santé publique Ottawa), de même qu'avec plusieurs partenaires externes comme Ottawa Inner City Health et les entreprises qui exploitent des refuges dans le centre-ville.

Q : Que faites-vous pour amortir les répercussions de ce centre sur les voisins?

Des agents de sécurité sont en poste sur les lieux à raison de 24 heures sur 24 et de sept jours sur sept pour surveiller l'intérieur et le périmètre de l'immeuble, et Ottawa Inner City Health continuera de travailler en collaboration avec l'agent de liaison communautaire de SPO.

Q : Pendant combien de temps le 40, rue Cobourg servira-t-il de centre d'isolement?

Le centre sera ouvert temporairement; la durée exacte est liée à la distribution d'un nombre suffisant de doses de vaccins dans la collectivité et à la fin de l'urgence sanitaire publique.

Q. Que dire du Patro d'Ottawa?

Le Patro d'Ottawa est lui aussi situé au 40, rue Cobourg, dans un autre secteur du bâtiment qui ne donnera pas accès au centre d'isolement. Il continuera d'offrir des programmes à cette adresse. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Patro d'Ottawa au 613-789-7733.